CHARTE DE L'ÉQUIPE « PRÉOCCUPATION PARTAGÉE »

Mission :

But de prévenir et prendre les charges les situations d'intimidation et de harcèlement au sein du collège.

Membres de l'équipe :

Principal- M. Lelong

CPE- Mme Dumortier

A.S – Mme Papillon

Infirmière- Mme Cahusac

Enseignants- M. Weber

Mme Novel

Mme Lavaud

Objectifs :

- Repérer des phénomènes d'intimidation .

- Qu'est ce que l'intimidation ?

brimade/ moquerie/ acte répété qui déclenche de la souffrance chez un élève, peuvent le mettre à l'écart mais dont il n'a pas forcément conscience. Ces actes sont souvent perpétrés par un groupe dont les membres interagissent entre eux qui passent souvent inaperçues

L'intimidation est une dynamique de « peur ».

- Mettre fin à des situations d'intimidation en déconstruisant le phénomène de groupe
- Inciter les élèves concernés à partager cette préoccupation et à chercher des solutions et des pistes d'amélioration.

PROTOCOLE :

PHASE 0 : TOUS les adultes du collège sont concernés

- Prise de connaissance ou est témoin d'un problème d'intimidation ou de victimisation et évaluation du degré de préoccupation par l'adulte.
- Si vous jugez la situation sérieuse : Envoyer un mail à l'équipe ressource avec les informations recueillies sans chercher à aller plus loin, simplement rapporter les infos.
- Si l'information émane de la famille :

Conduite à tenir : les remercier d'avoir appelé

Situation est ou sera prise en charge par l'équipe « … »

L'équipe cellule vous tiendra informer de l'évolution.

Des enfants dont le vôtre pourront être reçus pour aider à la résolution de la situation.

Les rassurer

Ne pas s'engager sur une éventuelle sanction.

- Ne pas chercher à intervenir davantage.

Seule l'équipe intervient à partir de cette étape :

- L'équipe se concerte pour la démarche à suivre et la répartition des tâches par groupe 3.
  (cf fiches en ligne)

- un adulte face à un élève- entretiens TRES brefs (2/3 min)- salle de réunion ou bureau EPS.

Pour chaque entretien compléter une fiche compte-rendu et l'envoyer par mail à la cellule.

PHASE 1 : Rencontre individuelle avec plusieurs « intimidateurs présumés»/ potentiels témoins.

- Etablir une relation de confiance
- Partager notre préoccupation pour l'élève-cible.

Si cela est possible

- Rechercher des solutions constructives : qu'est ce que nous pouvons faire pour que la victime aille mieux ?
  Sinon envisager un deuxième rdv.

  Bien recentrer l'entretien sur la préoccupation pour l'élève cible.

  !!! ne pas parler des faits mais de la préoccupation pour la personne.

PHASE 2 : Rencontre individuelle avec la cible par une personne différente

(Cf voir fiche)

- Laisser parler librement la cible sur son vécu.
- Créer une relation d'écoute et de confiance.
- La prise au sérieux de la situation
- L'informer de la confidentialité.
- L'informer des rencontres avec les intimidateurs

PHASE 3 : Rencontres de suivi avec les intimidateurs

PHASE 4 : Rencontres de suivi avec la cible

PHASE 5 : suivi à long terme :

- **reprendre la température auprès de l'élève cible. Qui ? → adulte qui a fait es entretiens avec l'élève cible**
- **Informer la famille sur l'évolution. Qui ? → chef d'établissement**
- **Informer l'adulte qui a recueilli les informations en phase 0. Qui ? adulte responsable de l'entretien avec les intimidateurs.**

L'engagement du chef d'établissement

- Pour asseoir la légitimité de l'équipe par le biais du CESC et C.A
- Ne gère pas les entretiens mais fait partie de la boucle
- S'il y a entretien/ famille de la victime : organise la rencontre pour rassurer les parents et éventuellement, poser un contrat
- Et prendre le relais de l'équipe si nécessaire et éventuellement poser une sanction.